

MLR
1771

Lettres ouvertes aux Ecrivains de Belgique.

Publication trimestrielle.

Soixante-douzième

LETTRE OUVERTE

aux Ecrivains de Belgique



Equinoxe de l'automne 1970.

Mes chers confrères,

Si la parole régit le monde, il est utile de savoir écouter. Pour être effacé, ce comportement ne manque pas d'efficace, comme le prouvent les espions, les confesseurs, les confidentes, voire quelques sages. Le particulier n'en a cure. Ses conversations sont faites le plus souvent de deux monologues alternés. Chaque partie sort à tour de rôle son petit couplet, et le reste importe peu. Cette légèreté est fâcheuse car, dans ces champs sonores, on trouve fréquemment du miel à butiner. J'y cueille parfois quelque nouvelle intéressant notre corporation.

Il me faut pourtant détromper plusieurs d'entre vous : je ne suis pas un bureau de renseignements. La confusion a dû naître d'une habitude passée de mode : je réponds aux lettres, tout comme je remercie pour les livres reçus. Ce sont, j'en conviens, des pratiques surannées. Aussi m'agonit-on de questions auxquelles il m'est difficile de répondre.

Que voulez-vous que je vous dise à propos d'Osaka ? De nombreux compatriotes se sont envolés vers ce lieu magique au grand émerveillement de ceux qui sont restés près de leurs pénates.

Il n'y a pas lieu de s'étonner. Ces voyages étaient un devoir civique, aussi les appelle-t-on des missions. Elles furent variées, massives, et parfois imprécises aux yeux du non-initié. Il fallait y aller non seulement pour voir — car si les voyages forment la jeunesse, ils fortifient l'âge mûr — mais aussi pour prospecter et pour se faire connaître.

A ce titre, nos arts ne furent pas oubliés, ni nos lettres. Cet effort trouva une expression dans l'ouvrage intitulé « Mille ans d'art belge ». Dans la préface, le baron Daufresne de la Chevalerie nous apprend que « pour ne pas entraver, par omission, la percée d'un talent encore inconnu, il fut décidé au départ de ne choisir, parmi les œuvres se trouvant dans nos collections, que celles d'artistes disparus ». Comme cette décision ne fut pas suivie pour les auteurs, un doute m'assaille. Le baron ne tiendrait-il pas nos poètes pour des artistes ? J'aime à croire qu'il les tient plutôt pour des talents percés.

On y trouve, en effet, nos poètes de choc, nos prosateurs les plus sûrs, les représentants qualifiés de nos services littéraires, académiques, radiophoniques, touristiques et mondains : en bref, les noms qui sont sur toutes les lèvres officielles. Certes, et malgré cela, on peut dire comme l'adjudant : « J'en vois beaucoup qui n'y sont pas. » Mais y a-t-il preuve plus évidente de notre richesse ? La tâche était ardue. Il fallut tout d'abord assurer l'équilibre linguistique auquel les Japonais, paraît-il, sont très sensibles. Du côté flamand, ils se sont mis à six pour s'acquitter de ce devoir délicat ; du côté français, il a suffi d'une seule équilibriste : Madame Emile Vanderborcht dont le savoir-faire ne saurait être contesté.

Mais il me faut revenir à mon propos premier. Ecouter ne suffit pas. La prudence est de mise, car les racontars vont bon train et il serait dangereux d'y prêter une oreille trop attentive. Ainsi, il n'y a guère, on me dénonça avec force détails une manœuvre académicienne dirigée contre le comité de lecture d'un nouvel éditeur. De tels propos relèvent de la basse calomnie et il serait ridicule d'y accorder quelque créance.

Pour ma part, je m'en tiens dans tous les domaines aux

versions officielles. Elles sont conformes aux vérités établies, lesquelles sont indispensables pour assurer la marche harmonieuse des choses. De petits accrocs n'enlèvent rien à la valeur d'une grande machine. Les vols spatiaux n'en fournissent-ils pas la preuve ?

Quelques trublions n'affectent pas la belle ordonnance d'un pays comme le nôtre où les arts, les lettres et les sports sont protégés par des ministres de haute compétence. Certes, ces défenseurs de nos cultures n'ont pas toujours des vues identiques et c'est tant mieux, car l'ennui, on le sait, naquit un jour de l'uniformité. Par exemple, l'un est d'une discrétion insolite et l'autre se vante, avec photos à l'appui, de toutes ses performances.

Il en est de ces deux attitudes comme de la langue d'Esopé. La discrétion appliquée aux dépenses de l'Etat est particulièrement remarquable. Des esprits tâillons — il s'en trouve, hélas, parmi nous — s'en offusquent et jugent avoir le droit de connaître l'emploi des deniers publics. Mais si vous étiez un jour le bénéficiaire d'une largesse ministérielle, aimeriez-vous que tout le monde le sache ? Souvenons-nous de saint Matthieu : « Que ta main gauche ignore ce que fait la droite, en sorte que ton aumône demeure et ton Père qui voit dans le secret te le revaudra. »

Loin d'écouter saint Matthieu, le ministre de la culture flamande publie les noms de six confrères auxquels il allongea en 1969, 90.000 francs promus « bourses de travail » ; d'autres, au nombre de quinze, reçurent des bourses, dites de voyage, allant de 20.000 à 40.000 francs. Enfin, il y eut trois bénéficiaires, l'un à 80.000, deux à 60.000 francs, de primes curieusement intitulées « pécules honoraires ». Ceci sans préjudice d'un achat de 300 exemplaires si les auteurs élus avaient publié quelque chose.

Comme plusieurs parmi eux n'ont besoin d'aucune aide, il est clair que le ministre, faisant fi de toute autre considération, a voulu distinguer le seul mérite. C'est là, par malheur, un point névralgique. J'ai perçu à ce propos des verdicts confondants. Le mérite en sort comme une notion nébuleuse, arbitraire, et déroutante.

Je vous le répète ; aimeriez-vous être traité de la sorte ? Vos

noms livrés à la vindicte, au dénigrement, à l'envie ? Félicitons, par conséquent, le ministre de la culture française de son exquise discrétion et faisons-lui confiance : il sait — il l'a prouvé — où trouver les meilleurs.

ROGER AVERMAETE.

UNE LOUABLE INITIATIVE

« Le bulletin mensuel d'information » que l'A.E.B. publie tous les quatre mois, nous rappelle que les autorités communales de Jette ont inauguré récemment un buste d'Henri Carton de Wiart, déjà titulaire d'une avenue dans leur commune : « Le monument, quoique modeste, ne manque pas de caractère. C'est là une initiative qui console de cette indifférence dont on entoure trop souvent la mémoire de nos écrivains et de nos artistes. »

Ce geste met aussi fin aux accusations de feu Léon Debatty qui traita, preuves à l'appui, Carton de Wiart de plagiaire. En effet, pareilles accusations ne sont pas de mise quant elles s'adressent à un personnage de cette taille.

Il y a d'ailleurs des précédents. Dans sa « Vie de Haydn » Stendhal plagia sans vergogne Joseph Carpani et se moqua même de sa victime. Ses idées à ce sujet ? « Molière disait, en copiant Cyrano de Bergerac : « Je prends mon bien où je le trouve. » Si mes **books** arrivent en 1890, qui songera au grain d'or trouvé dans la boue ? »

Notre Carton s'inspira de cette exemple. Il traita Debatty de zoïle et ne réfuta rien. Aujourd'hui, un monument, « quoique modeste », récompense cette superbe.

R.A.